

COMPTE RENDU de réunion du Comité Syndical *Séance du 08 mars 2018 à 14h00*

Nombre de délégués		Le jeudi 08 mars 2018, à 14h00, le Comité Syndical du SMAGE DES GARDONS s'est réuni à Cassagnoles, en la salle du Foyer, suite à la convocation du Comité Syndical en date du 28 février 2018.
<i>En exercice</i>	48	
<i>Présents</i>	40	
<i>Votants</i>	42	

Étaient présents (votants) :

M. ROUSTAN (Alès Agglomération), M. PEPIN (Alès Agglomération), M. ANDRE (Alès Agglomération), M. ROUILLON (Alès Agglomération), M. JACOT (Alès Agglomération), M. GRAS (Alès Agglomération), M. BENEZET (Alès Agglomération), MME CRUVELLIER (Alès Agglomération), M. IGLESIAS (Alès Agglomération), M. BERTHEZENE (Nîmes Métropole), M. BOLLEGUE (Nîmes Métropole), M. DE GONZAGA (Nîmes Métropole), M. GRASSET (Nîmes Métropole), MME HACHET (Nîmes Métropole), M. LEBAT (Nîmes Métropole), MME MAQUART (Nîmes Métropole), M. MAZAUDIER (Nîmes Métropole), M. PAIR (Nîmes Métropole), M. POUDEVIGNE (Nîmes Métropole), MME RAYMOND (Nîmes Métropole), M. VOLEON (Nîmes Métropole), M. KAMBOURIAN (Nîmes Métropole), M. DAUTHEVILLE (CC Piémont Cévenol), M. LAYRE (CC Piémont Cévenol), M. FELIX (CC Piémont Cévenol), MME FOUANT (CC Piémont Cévenol), M. MARTINET (CC Pont du Gard), M. PEDRO (CC Pont du Gard), M. MANGIN (CC Pont du Gard), M. LARROQUE (CC Pays de Sommières), M. COUDERC (CC Pays de Sommières), M. BARBERI (CC Pays d'Uzès), M. ABBOU (CC Causses Aigoual Cévennes), M. ESPAZE (CC Causses Aigoual Cévennes), MME CLAUZEL (CC des Cévennes au Mont Lozère), M. BENEZET (SM du Gardon d'Alès), M. PERRET (SM du Gardon d'Alès), MME LAURENT-PERRIGOT (Conseil Départemental), M. GRAS (Conseil Départemental), MME PEYRIC (Conseil Départemental).

Présents sans voix délibérative

M. BUREL (Alès Agglomération), M. RUAS (Alès Agglomération), M. PERRET (Alès Agglomération), M. POLLINO (Nîmes Métropole), M. GILHODEZ (CC Piémont Cévenol).

Absents représentés

1. M. LAMY (CC des Cévennes au Mont Lozère) pouvoir à Mme CLAUZEL
2. M. MARCHELIDON (CC des Cévennes au Mont Lozère) pouvoir à Mme CLAUZEL

Autres personnes présentes

M. GEORGES, Mme LECROART, M. RETAILLEAU et Mme MOULIN (SMAGE des Gardons), M. VIGUIE, M. GAY (Alès Agglomération).

Le quorum étant réuni, le Président sortant, M. Jacques LAYRE ouvre la séance à 14h10.

Il explique que suite aux modifications territoriales liées à la compétence GEMAPI, certains élus ont perdu les mandats qu'ils détenaient suite à la dissolution de la collectivité qui les avait désignés, ou suite à la modification de la structure qui les avait désignés.

Par ailleurs, suite à la dissolution du SMA du Gardon d'Anduze, M. Jacques LAYRE a perdu son mandat de délégué titulaire au sein du Comité Syndical du SMAGE des Gardons et de ce fait a également perdu son mandat de Président. De ce fait, M. LAYRE appelle le doyen de l'assemblée présent ce jour en séance : il s'agit de M. BERTHEZENE, délégué titulaire de Nîmes métropole.

Monsieur BERTHEZENE prend alors la présidence de l'Assemblée et appelle le benjamin de l'assemblée pour assurer le rôle de secrétaire de séance.

Le benjamin de l'assemblée présent en séance est M. ANDRE délégué titulaire d'Alès Agglomération.

Monsieur BERTHEZENE, Président de séance, installe dans leurs fonctions les nouveaux délégué(e)s titulaires et les délégué(e)s suppléant(e)s (voir listes en annexe).

Le Président demande s'il y des élus qui détiennent des pouvoirs dans l'assemblée : Mme Ardoine CLAUZEL déclare porter les pouvoirs de M. LAMY et de M. MARCHELIDON

Point 1 – Procès-Verbal de l'ELECTION DU PRESIDENT

délibération n° 2018/01

Le Président propose de procéder à l'élection du Président du SMAGE des Gardons.

Le Président explique que l'élection du Président se fait conformément à l'article 7 des statuts.

Après un appel de candidature, **M. Max ROUSTAN est candidat à la présidence du SMAGE des Gardons.**

Élection du Président : à l'unanimité des présents, les élus décident que le vote se déroulera à MAIN LEVEE.

Le Président M. BERTHEZENE propose la candidature de M. ROUSTAN.

Il est alors procédé au déroulement du vote : le Président met au vote la candidature de M. Max ROUSTAN au poste de Président du SMAGE des Gardons.

M. Max ROUSTAN est élu à l'unanimité des membres présents, a été proclamé Président, et a été installé.

M. Max ROUSTAN a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Point 2 – Procès-Verbal de l'ELECTION DE 4 VICE-PRESIDENTS

délibération n° 2018/02

Suite à l'élection de M. Max ROUSTAN à la Présidence du SMAGE des Gardons, la séance se poursuit sous sa présidence pour l'élection de 4 Vice-présidents.

Le Président rappelle que, aux termes de l'article 7 des statuts du SMAGE des Gardons, *le bureau est composé du président et de 6 vice-présidents et, de 3 délégués du Conseil Départemental membres du bureau.*

L'assemblée prend acte que seulement 4 postes de Vice-Présidents sont à pourvoir, 2 Vice-Présidents restent en place car n'ont pas perdu leur mandat :

- M. François ABBOU (vice-président secteur CEVENNES)
- M. Dominique VINCENT (vice-président secteur UZEGE)

Par ailleurs, les délégués du Conseil Départemental du Gard, membres du Bureau ne changent pas non plus :

- Mme Françoise LAURENT-PERRIGOT
- Mme Geneviève BLANC
- M. Frédéric GRAS

Il est proposé à l'assemblée de voter pour les postes de Vice-Présidents à pourvoir :

Il a été procédé ensuite à l'élection de 4 Vice-présidents

Élection des Vice-Présidents : à l'unanimité des présents, les élus décident que le vote se déroulera à MAIN LEVEE.

Après un appel de candidatures,

- M. Jacques LAYRE **est candidat à la Vice-présidence du GARDON D'ANDUZE.**
- M. Bonifacio IGLESIAS **est candidat à la Vice-présidence du GARDON D'ALES.**
- Mme Marie-Françoise MAQUART **est candidate à la Vice-présidence de la GARDONNENQUE.**
- M. Gérard PEDRO **est candidat à la Vice-présidence du BAS GARDON.**

Le Président appelle au vote :

- M. Jacques LAYRE, **Vice-présidence du GARDON D'ANDUZE.**
- M. Bonifacio IGLESIAS, **Vice-présidence du GARDON D'ALES.**
- Mme Marie-Françoise MAQUART, **Vice-présidence de la GARDONNENQUE.**
- M. Gérard PEDRO, **Vice-présidence du BAS GARDON.**

Sont élus à l'unanimité des membres présents, et sont proclamés Vice-Présidents, et ont été installés.

Ainsi le bureau du SMAGE des Gardons comprend les 6 Vice-présidents suivants :

- M. Jacques LAYRE **1^{ER} Vice-Président - Vice-présidence du GARDON D'ANDUZE.**
- M. François ABOU **2^{ème} Vice-Président - Vice-présidence CEVENNES.**
- M. Bonifacio IGLESIAS **3^{ème} Vice-Président - Vice-présidence du GARDON D'ALES.**
- M. Gérard PEDRO **4^{ème} Vice-Président - Vice-présidence du BAS GARDON.**
- Mme Marie-Françoise MAQUART **5^{ème} Vice-Présidente - Vice-présidence de la GARDONNENQUE.**
- M. Dominique VINCENT **6^{ème} Vice-Président - Vice-présidence UZEGE.**

Et 3 MEMBRES (sans modification)

- Mme LAURENT-PERRIGOT Conseil Départemental du Gard
- Mme BLANC Conseil Départemental du Gard
- M. GRAS Conseil Départemental du Gard

Point 3 – Procès-Verbal de l'ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

délibération n° 2018/03

Le Président rappelle que la composition de la Commission d'Appel d'Offres est actuellement la suivante :

Le Président du SMAGE des Gardons	
Titulaires	Suppléants
Mme COQUELET <i>(Commune de Saint Sébastien d'Aigrefeuille)</i>	M. PEDRO <i>(SIR du Bas Gardon)</i>
M. MAZAUDIER <i>(Commune de Saint Chaptès)</i>	M. CARRIERE <i>(SICE du Briançon)</i>
M. PARISOT <i>(SMAGGA)</i>	M. COLRAT <i>(SM de la Droude)</i>
M. POLLINO <i>(Commune de La Calmette)</i>	M. ROSIER <i>(SICE du Briançon)</i>
M. ABOU <i>(CC Causse Aigoual Cévennes)</i>	

Suite aux modifications territoriales liées à la compétence GEMAPI, certains élus ont perdu les mandats qu'ils détenaient suite à la dissolution de la collectivité qui les avait désignés, ou suite à la modification de la structure qui les avait désignés.

De ce fait, plus de la moitié des membres de la Commission d'Appel d'Offres ne disposent plus de mandats valides au titre des structures pour lesquelles ils siégeaient au SMAGE des Gardons.

Ainsi, il est nécessaire de procéder à l'élection d'une nouvelle Commission d'Appel d'Offres.

Le Président fait appel aux candidatures des délégués, et une seule liste est présentée :

- CANDIDATS TITULAIRES
 - o M. LAYRE
 - o M. MAZAUDIER
 - o M. ABBOU
 - o M. PEDRO
 - o M. IGLESIAS
- CANDIDATS SUPPLEANTS
 - o M. PEPIN
 - o Mme PEYRIC
 - o M. CARRIERE
 - o M. BOLLEGUE
 - o Mme MAQUART

Élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres : compte-tenu de la présence d'une seule liste, et à l'unanimité des présents, les élus décident que le vote se déroulera à MAIN LEVEE.

Le Président met au vote la liste de candidats pour la Commission d'Appel D'offres :

- M. LAYRE, M. MAZAUDIER, M. ABBOU, M. PEDRO et M. IGLESIAS, à l'UNANIMITE, sont élus membres TITULAIRES de la Commission d'Appel d'Offres ;
- M. PEPIN, Mme PEYRIC, M. CARRIERE, M. BOLLEGUE et Mme MAQUART, à l'UNANIMITE, sont élus membres SUPPLEANTS de la Commission d'Appel d'Offres ;

- Le Comité Syndical déclare élue la commission d'appel d'offres qui se compose ainsi :

M. ROUSTAN (Président)	
Titulaires	Suppléants
M. LAYRE <i>(Piémont cévenol)</i>	M. PEPIN <i>(Alès agglomération)</i>
M. MAZAUDIER <i>(Nîmes métropole)</i>	Mme PEYRIC <i>(Département du Gard)</i>
M. ABBOU <i>(CC Causse Aigoual Cévennes Terres solidaires)</i>	M. CARRIERE <i>(SICE du Briançon)</i>
M. PEDRO <i>(CC Pont du Gard)</i>	M. BOLLEGUE <i>(Nîmes métropole)</i>
M. IGLESIAS <i>(Alès agglomération)</i>	Mme MAQUART <i>(Nîmes métropole)</i>

- Le Comité Syndical dit que la Commission d'Appel d'Offres ci avant-élue revêt un caractère permanent et est élue pour la durée du mandat en cours.

Point 3 – Procès-Verbal de l'ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES MARCHES

délibération n° 2018/04

Le Président rappelle que, par délibération n°2017/25, le SMAGE des Gardons a mis en place son règlement intérieur des achats hors procédures formalisées et une « commission des marchés » composée d'élus désignés par le Comité Syndical.

L'article 1 du règlement interne de la commission des Marchés ou « CDM » prévoit que :

« Le Président du SMAGE des Gardons est de droit Président de la Commission des Marchés.

5 élus seront désignés par le Comité Syndical, pour la durée du mandat en cours, et sur proposition du bureau du SMAGE des Gardons. Les élus membres de la CDM seront obligatoirement des délégués TITULAIRES du Comité Syndical. La désignation en Comité Syndical se fera par vote à main levée. La CDM sera constituée de 5 membres, plus le Président. Les membres de la CDM seront tous des membres titulaires, il n'y aura pas de suppléants.

Il sera procédé à une nouvelle désignation de membres à partir de 2 sièges vacants au sein de la CDM. »

Ainsi, suite aux diverses modifications intervenues parmi les structures adhérentes, plusieurs membres de la « CDM » ne disposent plus d'un mandat valide.

La composition de la Commission des Marchés « CDM » est actuellement la suivante :

M. LAYRE (Président)
M. ABBOU (CC Causse Aigoual Cévennes)
M. POLLINO (Commune de La Calmette)
Mme COQUELET (Commune de Saint Sébastien d'Aigrefeuille)
M. PEDRO (SI Rives du Bas Gardon SIRBG)
M. ROCHEBLAVE (Commune de Lédignan)

Aussi, il convient de désigner à nouveau les membres de la Commission des Marchés « CDM ».

Le Président fait appel aux candidatures des délégués :

- CANDIDATS TITULAIRES
 - o M. LAYRE
 - o M. MAZAUDIER
 - o M. ABBOU
 - o M. PEDRO
 - o M. IGLESIAS

Le Président met au vote la liste de candidats pour la Commission des Marchés ;

Le vote se déroule à MAIN LEVEE :

- M. LAYRE, M. MAZAUDIER, M. ABBOU, M. PEDRO et M. IGLESIAS, à l'UNANIMITE, sont élus membres TITULAIRES de la Commission des Marchés.

- Le Comité Syndical déclare élue la Commission des Marchés qui se compose ainsi :

Le Président, Max ROUSTAN
Et 5 membres TITULAIRES :
M. LAYRE <i>(Piémont cévenol)</i>
M. MAZAUDIER <i>(Nîmes métropole)</i>
M. ABBOU <i>(CC Causse Aigoual Cévennes)</i>
M. PEDRO <i>(CC Pont du Gard)</i>
M. IGLESIAS <i>(Alès agglomération)</i>

A l'issue de cette élection, l'ordre du jour de cette séance étant épuisé,
la séance était levée à 14h35



Liste des Annexes :

- Délibération n° 2018/01 – 1 annexe

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Comité Syndical

Séance du 08 mars 2018 à 14h00

annexe à la délibération 2018/01

	NUM	TITRE	NOM	PRENOM	DEL TIT ou SUPPL	NOM COLL
1	1	M.	ROUSTAN	MAX	DELEGUE TITULAIRE	ALES AGGLOMERATION
2	2	M.	PEPIN	JACQUES	DELEGUE TITULAIRE	ALES AGGLOMERATION
3	3	M.	ANDRE	SYLVAIN	DELEGUE TITULAIRE	ALES AGGLOMERATION
4	4	M.	ROUILLON	JEAN-CLAUDE	DELEGUE TITULAIRE	ALES AGGLOMERATION
5	5	M.	JACOT	THIERRY	DELEGUE TITULAIRE	ALES AGGLOMERATION
6	6	M.	GRAS	FREDERIC	DELEGUE TITULAIRE	ALES AGGLOMERATION
7	7	M.	BENEZET	JEAN CHARLES	DELEGUE TITULAIRE	ALES AGGLOMERATION
8	8	MME	CRUVELLIER	JOSETTE	DELEGUEE TITULAIRE	ALES AGGLOMERATION
9	9	M.	IGLESIAS	BONIFACIO	DELEGUE TITULAIRE	ALES AGGLOMERATION
10	10	M.	BUREL	JEAN MICHEL	DELEGUE SUPPLEANT	ALES AGGLOMERATION
11	11	M.	PEREZ	JOSEPH	DELEGUE SUPPLEANT	ALES AGGLOMERATION
12	12	M.	RUAS	MICHEL	DELEGUE SUPPLEANT	ALES AGGLOMERATION
13	13	MME	VEZON	FABIENNE	DELEGUEE SUPPLEANTE	ALES AGGLOMERATION
14	14	M.	FERNANDEZ	JACKY	DELEGUE SUPPLEANT	ALES AGGLOMERATION
15	15	M.	PUPET	PATRICE	DELEGUE SUPPLEANT	ALES AGGLOMERATION
16	16	M.	PERRET	JEAN-MICHEL	DELEGUE SUPPLEANT	ALES AGGLOMERATION
17	17	M.	NICOLAS	DANIEL	DELEGUE SUPPLEANT	ALES AGGLOMERATION
18	18	MME	VIGNE	MARIELLE	DELEGUEE SUPPLEANTE	ALES AGGLOMERATION
19	1	M.	BERTHEZENE	GEORGES	DELEGUE TITULAIRE	NIMES METROPOLE
20	2	M.	BOLLEGUE	JACQUES	DELEGUE TITULAIRE	NIMES METROPOLE
21	3	M.	CLEMENT	Bernard	DELEGUE TITULAIRE	NIMES METROPOLE
22	4	M.	DE GONZAGA	PATRICK	DELEGUE TITULAIRE	NIMES METROPOLE
23	5	M.	GRASSET	THIERRY	DELEGUE TITULAIRE	NIMES METROPOLE
24	6	MME	HACHET	CHARLINE	DELEGUEE TITULAIRE	NIMES METROPOLE
25	7	M.	LEBAT	DOMINIQUE	DELEGUE TITULAIRE	NIMES METROPOLE
26	8	MME	MAQUART	MARIE FRANCOISE	DELEGUEE TITULAIRE	NIMES METROPOLE
27	9	M.	MAZAUDIER	JEAN CLAUDE	DELEGUE TITULAIRE	NIMES METROPOLE
28	10	M.	PAIR	JOSEPH	DELEGUE TITULAIRE	NIMES METROPOLE
29	11	M.	POUDEVIGNE	JEAN-LOUIS	DELEGUE TITULAIRE	NIMES METROPOLE

30	12	Mme	RAYMOND	NICOLE	DELEGUEE TITULAIRE	NIMES METROPOLE
31	13	M.	VOLEON	DANIEL	DELEGUE TITULAIRE	NIMES METROPOLE
32	14	M.	BERIN	PHILIPPE	DELEGUE SUPPLEANT	NIMES METROPOLE
33	15	M.	CANONGE	BRICE	DELEGUE SUPPLEANT	NIMES METROPOLE
34	16	M.	CHAPERT	SERGE	DELEGUE SUPPLEANT	NIMES METROPOLE
35	17	M.	CHEYROUX	YANNICK	DELEGUE SUPPLEANT	NIMES METROPOLE
36	18	M.	COUVE	CHRISTOPHE	DELEGUE SUPPLEANT	NIMES METROPOLE
37	19	M.	KAMBOURIAN	STEPHANE	DELEGUE SUPPLEANT	NIMES METROPOLE
38	20	M.	LEFEVRE	CHRISTIAN	DELEGUE SUPPLEANT	NIMES METROPOLE
39	21	M.	MATHIEU-CHARRE	JACQUES	DELEGUE SUPPLEANT	NIMES METROPOLE
40	22	MME	PERRAU	NICOLE	DELEGUEE SUPPLEANTE	NIMES METROPOLE
41	23	M.	POLLINO	PATRICK	DELEGUE SUPPLEANT	NIMES METROPOLE
42	24	M.	ROUQUETTE	SEBASTIEN	DELEGUE SUPPLEANT	NIMES METROPOLE
43	25	M.	SIMéON	ROBERT	DELEGUE SUPPLEANT	NIMES METROPOLE
44	26	M.	VEYRUNES	JEAN	DELEGUE SUPPLEANT	NIMES METROPOLE
45	1		DAUTHEVILLE	JACQUES	DELEGUE TITULAIRE	CC PIEMONT CEVENOL
46	2		LAYRE	JACQUES	DELEGUE TITULAIRE	CC PIEMONT CEVENOL
47	3		FELIX	FREDDY	DELEGUE TITULAIRE	CC PIEMONT CEVENOL
48	4	MME	FOUANT	MARISE	DELEGUEE TITULAIRE	CC PIEMONT CEVENOL
49	5		GILHODEZ	THIERRY	DELEGUE SUPPLEANT	CC PIEMONT CEVENOL
50	6		CAUVIN	BERNARD	DELEGUE SUPPLEANT	CC PIEMONT CEVENOL
51	7		BARON	JEROME	DELEGUE SUPPLEANT	CC PIEMONT CEVENOL
52	8		BOUCHY-LAMONTAGNE	JEAN-CLAUDE	DELEGUE SUPPLEANT	CC PIEMONT CEVENOL
53	1	M.	MARTINET	CLAUDE	DELEGUE TITULAIRE	CC PONT DU GARD
54	2	M.	PEDRO	GERARD	DELEGUE TITULAIRE	CC PONT DU GARD
55	3	M.	MILESI	LAURENT	DELEGUE TITULAIRE	CC PONT DU GARD
56	4	Mme	LAGUERIE	MARTINE	DELEGUEE SUPPLEANTE	CC PONT DU GARD
57	5	M.	MANGIN	JEAN-BAPTISTE	DELEGUE SUPPLEANT	CC PONT DU GARD
58	6	M.	GIRAUD	PHILIP	DELEGUE SUPPLEANT	CC PONT DU GARD
59	1	M.	LARROQUE	Marc	DELEGUE TITULAIRE	CC du PAYS DE SOMMIERES
60	2	M.	COUDERC	IVAN	DELEGUE TITULAIRE	CC du PAYS DE SOMMIERES
61	3		<i>delegué SUPPLEANT à nommer</i>			CC du PAYS DE SOMMIERES
62	4		<i>delegué SUPPLEANT à nommer</i>			CC du PAYS DE SOMMIERES

63	1	M.	VINCENT	DOMINIQUE	DELEGUE TITULAIRE	CC PAYS D'UZES - CCPU
64	2	M.	GENVRIN	MICHEL	DELEGUE TITULAIRE	CC PAYS D'UZES - CCPU
65	3	M.	BARBERI	BERNARD	DELEGUE TITULAIRE	CC PAYS D'UZES - CCPU
66	4	M.	SERRET	RAYMOND	DELEGUE SUPPLEANT	CC PAYS D'UZES - CCPU
67	5	M.	GALIZZI	BRUNO	DELEGUE SUPPLEANT	CC PAYS D'UZES - CCPU
68	6	M.	HAZEL	ALAIN	DELEGUE SUPPLEANT	CC PAYS D'UZES - CCPU
69	1	M.	ABBOU	FRANCOIS	DELEGUE TITULAIRE	CC CAUSSE AIGOUAL CEVENNES
70	2	M.	PRADILLE	PIERRE	DELEGUE TITULAIRE	CC CAUSSE AIGOUAL CEVENNES
71	3	M.	BURGOS	JEAN-MICHEL	DELEGUE SUPPLEANT	CC CAUSSE AIGOUAL CEVENNES
72	4	M.	ESPAZE	JEAN PIERRE	DELEGUE SUPPLEANT	CC CAUSSE AIGOUAL CEVENNES
73	1	M.	LAMY	GERARD	DELEGUE TITULAIRE	CC DES CEVENNES AU MONT LOZERE
74	2	MME	CLAUZEL	ARDOINE	DELEGUEE TITULAIRE	CC DES CEVENNES AU MONT LOZERE
75	3	M.	MARCHELIDON	PASCAL	DELEGUE TITULAIRE	CC DES CEVENNES AU MONT LOZERE
76	4	M.	HANNART	JEAN	DELEGUE SUPPLEANT	CC DES CEVENNES AU MONT LOZERE
77	5	M.	CROUZAT	GERARD	DELEGUE SUPPLEANT	CC DES CEVENNES AU MONT LOZERE
78	6	M.	PLAGNES	PIERRE	DELEGUE SUPPLEANT	CC DES CEVENNES AU MONT LOZERE
79	1	M.	BENEZET	JEAN-CHARLES	DELEGUE TITULAIRE	SM GARDON D ALES - SMAGGA
80	2	M.	LAMOUREUX	MAX	DELEGUE TITULAIRE	SM GARDON D ALES - SMAGGA
81	3	M.	ROUX	GERARD	DELEGUE SUPPLEANT	SM GARDON D ALES - SMAGGA
82	4	M.	PERRET	JEAN MICHEL	DELEGUE SUPPLEANT	SM GARDON D ALES - SMAGGA
83	1	M.	CARRIERE	ALAIN	DELEGUE TITULAIRE	SICE DU BRIANÇON
84	2	M.	ROSIER	JEAN MARIE	DELEGUE TITULAIRE	SICE DU BRIANÇON
85	3	M.	BERTRAND	MARC	DELEGUE SUPPLEANT	SICE DU BRIANÇON
86	4	M.	GALHAC	HENRI	DELEGUE SUPPLEANT	SICE DU BRIANÇON
87	1	MME	LAURENT-PERRIGOT	Françoise	DELEGUEE TITULAIRE	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU GARD
88	2	MME	BLANC	Geneviève	DELEGUEE TITULAIRE	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU GARD
89	3	MME	MEUNIER	Hélène	DELEGUEE TITULAIRE	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU GARD
90	4	M.	GRAS	Frédéric	DELEGUE TITULAIRE	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU GARD
91	5	MME	PEYRIC	Marie-Christine	DELEGUEE TITULAIRE	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU GARD
92	6	M.	GAILLARD	Olivier	DELEGUE SUPPLEANT	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU GARD
93	7	M.	SUAU	Jean-Michel	DELEGUE SUPPLEANT	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU GARD
94	8	MME	NOGUIER	Bérengère	DELEGUEE SUPPLEANTE	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU GARD
95	9	MME	MEUNIER	Valérie	DELEGUEE SUPPLEANTE	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU GARD
96	10	M.	RIBOT	Philippe	DELEGUE SUPPLEANT	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU GARD